

Février 2021

Plan de Prévention du Risque Inondation  
**PPRI du bassin versant de la Lawe**

Commune : Richebourg 1/2

**Zonage réglementaire**

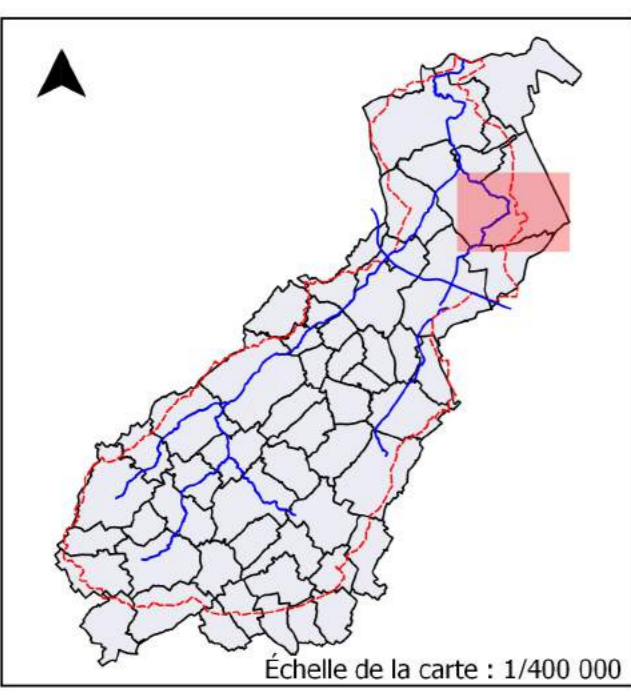
Maitre d'oeuvre  
 PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS  
 Direction Départementale des territoires et de la mer  
 Vu pour être annexé à mon arrêté d'approbation du 29 MARS 2021  
 Le Préfet,  
 LOUIS LE FRANC

Echelle: 1/5000

**Grille du zonage réglementaire**

Axe	Enjeux	
	Risques Non Structurants (RNS)	Risques Structurants (RS)
Construc. existantes	Vert/Orange	Rouge
Établissements et P. d'équipement	Vert/Orange	Rouge
Accumulation temporaire et évacuation	Vert/Orange	Rouge
Forêt aménagée	Vert/Orange	Rouge

Tous parts de bassin versant situés en dehors des zones ci-dessus



- Zone d'Activités Economiques (ZAE)
- Bande de précaution
- Bande de précaution avec hauteurs d'eau supérieures à 2,50 m
- Éléments généraux
- Mairie
- Lieu de culte
- Cours d'eau busés
- Cours d'eau principaux
- Bâtiements
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant

